

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 février 2025

LES EFFETS PSYCHOLOGIQUES DE TIKTOK SUR LES MINEURS - (N° 783)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS8

présenté par

M. Delaporte, M. Aviragnet, Mme Bellay, M. Califer, Mme Dombre Coste, Mme Godard,
M. Guedj, Mme Runel et M. Simion

ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 2, après le mot :

« psychologiques »,

insérer les mots :

« , notamment en termes de pensées et de comportements suicidaires ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement des députés socialistes et apparentés vise à évaluer les impacts de TikTok sur les pensées et les comportements suicidaires des utilisateurs de TikTok, notamment ceux mineurs.

Plusieurs études tendent à démontrer l'existence de "bulles de filtre" dans l'algorithme de TikTok et de nombreux autres réseaux sociaux.

Dans ces bulles, les personnes vulnérables se voient proposer davantage de contenus dangereux.

Ainsi, selon l'étude du *Center for Countering Digital Hate* [1] publiée en décembre 2022 sur la présence de contenus dangereux sur TikTok :

- Au bout de 2,6 minutes en moyenne, TikTok recommandait à ces comptes des vidéos sur le suicide.
- Au bout de 8 minutes, l'application proposait des contenus sur les troubles alimentaires.
- Enfin, toutes les 39 secondes, des recommandations de vidéos sur l'estime de soi et la santé mentale apparaissaient.
- Par rapport à des utilisateurs standards, les profils vulnérables se voyaient proposer 12 fois plus de vidéos liées aux suicides.

Alors que l'état de santé mentales des jeunes se dégrade gravement en France, il convient d'enrichir cette étude menée en 2022 de cas plus récents, et d'évaluer précisément le nombre de personnes mineures en France ayant tenté de mettre fin à leurs jours à cause de TikTok.

Tel est l'objet du présent amendement.

*

[1] Center for Countering Digital Hate, Deadly by design, décembre 2022